

Zeitschrift: Scharotl / Radgenossenschaft der Landstrasse
Herausgeber: Radgenossenschaft der Landstrasse ; Verein Scharotl
Band: 29 (2004)
Heft: 1

Rubrik: Rapport annuel 2003

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport annuel 2003

Administration

La création d'un troisième poste au sein de notre secrétariat était nécessaire et cette mesure s'est avérée très utile. Après son entrée en fonctions au cours d'une année plutôt agitée, Madame Eugster, notre nouvelle collaboratrice, s'est bien familiarisée avec le travail de notre secrétariat. Nous saisissons l'occasion du présent rapport annuel pour remercier chaleureusement toutes nos collaboratrices administratives pour le travail accompli.

Gens du voyage étrangers

En ce qui concerne la question des Gens du voyage étrangers, le "Forum européen des Roms et des Voyageurs" de Bruxelles a fait appel à M. May Bittel en tant qu'expert pour les questions concernant les Sinti et les Roms et à M. Robert Huber en tant qu'expert pour les problèmes des Jénisches. Chaque année, ce forum tiendra quatre à cinq réunions au cours desquelles nous pourrons exposer nos demandes en vue de trouver des solutions à nos difficultés quotidiennes. Quant au traitement des problèmes des Gens du voyage étrangers, c'est la Fondation "Assurer l'avenir des Gens du voyage suisses" qui a repris une grande partie de ce travail. Nous vous tiendrons informés du développement de ces activités.

Centre de documentation et de rencontre

A notre grande joie, nous avons pu présenter notre Centre de documentation et de rencontre au public comme prévu le 7 novembre 2003. Cette période a nécessité beaucoup de travail de la part des collaboratrices et collaborateurs de la Radgenossenschaft. Aujourd'hui, nous pouvons dire que l'inauguration de ce nouveau lieu a été une journée historique et

nous a prouvé que ce Centre suscite un très grand intérêt. Les réactions des visiteuses et visiteurs ont été très positives. Pourtant, les travaux sont loin d'être terminés. C'est surtout la partie documentation du Centre qui doit encore être développée davantage. Ce travail est encadré sur le plan scientifique par Thomas Huonker. Nous aimerions adresser tous nos remerciements à toutes les personnes qui ont collaboré à la mise sur pied de ce Centre de documentation et de rencontre.

Fekkerchilbi

La "Fekkerchilbi" de Gersau (kermesse des Voyageurs) a connu un grand succès. Pour la première fois, des Jénisches étrangers nous ont visité et ont vécu la Fekkerchilbi avec nous, ce qui est très positif. Actuellement, la Radgenossenschaft se pose la question de savoir s'il faut organiser cet événement chaque année ou tous les deux ans. Nous serions reconnaissants de recevoir vos suggestions concernant la Fekkerchilbi. Seul bémol de cette manifestation: les Jénisches d'ici n'étaient malheureusement pas très nombreux à participer au marché. De tels événements ne peuvent être un succès que si toutes les personnes concernées travaillent ensemble.

Travail de relations publiques

Cette année encore, de nombreux écoliers et étudiants nous ont contacté pour poser des questions en vue de rédiger un travail sur la population des Gens du voyage en Suisse. Beaucoup de ces personnes aimeraient faire une "visite" dans une famille de Voyageurs. Pour raisons faciles à comprendre, nous ne pouvons transmettre des adresses de familles. Cependant, nous pourrons dorénavant proposer à ces personnes de s'inscrire pour une visite du Centre de documentation et de rencontre et également

Rapport annuel 2003

de faire une interview avec un représentant des Jénisches. Les textes et les travaux rédigés qui sont mis à notre disposition sont intégrés dans la partie documentation du Centre et peuvent être consultés par le public.

Patentes

Au 1^{er} janvier 2003 est entrée en vigueur la nouvelle patente unifiée, qui est valable pendant cinq ans dans toute la Suisse. Nous estimons que nous avons réussi à faire un grand progrès dans ce domaine et nous pensons que les Jénisches sont contents de la solution trouvée. Néanmoins, nous continuerons à remettre en question le principe de la patente obligatoire et nous sommes d'avis que des discussions doivent avoir lieu en vue de supprimer cette obligation tôt ou tard.

Assistance juridique et aide sociale

Dans le présent compte rendu, nous sommes obligés de rappeler une nouvelle fois les instructions très précises reçues de Berne, selon lesquelles les consultations pour les personnes non-membres de la Radgenossenschaft doivent être facturées au prix de Fr. 50--. Cette montant est facturé par souci d'équité envers toutes celles et tous ceux qui expriment leur solidarité avec les Gens du voyage de Suisse en payant leur cotisation annuelle de Fr. 100.—.

Scharotl

En 2003, nous avons reçu de temps à autre des contributions plus ou moins longues de la part de nos lecteurs et nous avons pu les publier dans notre journal, ce qui nous fait très plaisir. Nous espérons pouvoir poursuivre ces bons contacts avec nos lectrices et lecteurs à l'avenir.

École

Au cours de cette année, la collaboration entre les autorités scolaires et la Radgenossenschaft s'est déroulée sans problèmes notables. En général, les enseignants et les directions d'école ont été très arrangeants par rapport à nos demandes de dispenses de cours pendant la période du voyage. Actuellement, des efforts sont entrepris en vue d'unifier les réglementations concernant la scolarisation des enfants jénisches voyageurs. Ainsi, dès que les enfants ont 15 ans révolus, ils peuvent être libérés de leurs obligations scolaires avant la date normale et peuvent aussi obtenir une patente pour le commerce itinérant. En ce qui concerne la réglementation sur les dispenses de cours, elle a été modifiée de sorte que les demandes de dispenses de cours sont en général acceptées durant la période allant de mars à la fin des vacances d'été.

Places de stationnement et de passage

Durant l'année 2003, des négociations soutenues ont eu lieu avec la Ville de Zurich en vue de créer une nouvelle place de stationnement. Nous espérons que cette nouvelle place pourra être ouverte d'ici 2005. La Ville de Zurich a émis la condition suivante, à savoir que la Radgenossenschaft assume une part de la responsabilité pour cette place.

En automne, l'on a présenté un projet de nouvelle place de passage à Kaiseraugst, dont l'ouverture devrait se faire au printemps 2004. Cette place n'est pas seulement destinée aux Gens du voyage suisses, mais également aux Gens du voyage étrangers.

De gros efforts sont actuellement entrepris en vue de créer des places de passage définitives dans le canton de Bâle-Campagne.

Rapport annuel 2003

Quant au canton de Saint-Gall, il nous a informé que des places de stationnement et de passage doivent être préparées sur le territoire du canton. Actuellement, ce dossier est entre les mains du Département cantonal des travaux publics.

Durant l'année écoulée, nous avons dû reprendre la surveillance de la place de stationnement de Cazis, car les agressions de la part des habitants de la place contre les exploitants ont augmenté. Des réclamations identiques sont parvenues à la Radgenossenschaft de la part des exploitants de la place d'Ibach. Par la force des choses, ce genre de comportements a pour effet que d'autres communes ne sont plus prêtes à mettre une place à disposition. N'oublions pas que les sédentaires mènent aussi des discussions entre eux au niveau national.

Fondation "Assurer l'avenir des Gens du voyage suisses"

La collaboration avec la Fondation "Assurer l'avenir des Gens du voyage suisses" peut être qualifiée de "bonne". Rappelons que la fondation a en principe l'obligation de soutenir politiquement la Radgenossenschaft ainsi que d'autres organisations. Cependant, la fondation a accepté des tâches qu'elle règle la plupart du temps toute seule, bien que des membres jénisches siègent au sein de la fondation. Il va de soi que nous exigeons très clairement qu'un représentant jénisch soit présent lors de toutes les négociations avec des autorités, des cantons et avec la Confédération. En effet, il est facile à comprendre que les problèmes que rencontre notre mode de vie ne peuvent être résolus qu'avec notre participation.

Résumé

Grâce à tous ceux qui se sont engagés sous une forme ou une autre en faveur des Jénisches, l'année 2003 a été un grand succès. Nous aimerais poursuivre et approfondir les bons contacts que nous avons pu nouer au cours de l'année écoulée et nous espérons aussi que le Centre de documentation et de rencontre permettra de multiplier les échanges entre la culture du voyage et la culture sédentaire.

Zurich, le 4 décembre 2003



Radgenossenschaft der Landstrasse
Daniel Huber, vice-président